



■ Rouler en toute sécurité en hiver

Chaque année à l'arrivée de l'hiver, tout le monde craint les intempéries et les chaussées glissantes. Pourtant, quelques bons réflexes peuvent vous aider à passer un hiver en toute sécurité.

Voici quelques conseils pour passer l'hiver serein :

■ La conduite

- Au volant, redoublez de vigilance et manœuvrez en douceur.
- Dans les virages, l'action sur le volant doit être souple et constante.

Si l'arrière de votre véhicule se dérobo :

- au volant d'une voiture à traction, accélérez doucement pour rétablir l'équilibre ;
 - au volant d'une voiture à propulsion, débrayez, lâchez la pédale d'accélération et contre-braquez.
- La règle d'or en cas de dérapage: **regardez toujours dans la direction vers laquelle vous voulez vous diriger.**

- Lors du freinage, utilisez le frein moteur qui vous aidera à éviter les dérapages.

En cas de dérapage, relâchez la pédale de frein puis freinez à nouveau pour regagner de l'adhérence.

Une chaussée humide est deux fois plus glissante qu'une chaussée sèche, une chaussée enneigée l'est quatre fois plus et une chaussée verglacée l'est huit fois plus !

- Dans les côtes, si vous patinez, passez la vitesse supérieure. La force de traction ou de propulsion exercée sur les roues sera alors diminuée, ce qui augmentera l'adhérence de votre véhicule.

■ L'entretien du véhicule

■ La règle d'or en hiver comme en été est d'avoir une bonne visibilité. N'hésitez donc pas à laver régulièrement votre véhicule. En effet un véhicule sale sera plus vite victime du gel. Il faut également savoir que le sel d'épandage est très corrosif pour votre carrosserie.

■ Le bon gonflage des pneus est prépondérant par temps froid. En effet, plus la température est basse, plus la pression mesurée est faible. Il faut donc ajouter, à froid, 0,2 bar de pression par rapport à la pression indiquée.

- Nous vous conseillons également :
 - d'utiliser du produit de lave-glaces prévu pour des températures allant jusqu'à -30° ;
 - de surveiller le niveau de liquide de refroidissement et de liquide de freinage ainsi que le niveau d'huile;
 - de surveiller l'état de votre batterie ;
 - de traiter le caoutchouc de vos portières avec une graisse adéquate afin d'éviter le gel de celles-ci.

■ Les chaînes

A l'étranger, les chaînes peuvent dans certains cas être obligatoires. Vous trouverez ci-après quelques-uns des pays européens dans lesquels existe une législation concernant les chaînes. N'oubliez donc pas de vous en munir si vous vous rendez dans l'un d'eux.



Pays	Chaînes antidérapantes
Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> ■ Obligatoires aux endroits signalés par un panneau de signalisation ad hoc.
Autriche	<ul style="list-style-type: none"> ■ Entre le 1/11 au 15/4, peuvent remplacer les pneus hiver sur les routes entièrement recouvertes de glace ou neige. ■ Obligatoires aux endroits signalés par un panneau de signalisation ad hoc. ■ Pour tout long trajet effectué avec des pneus été, présence obligatoire de chaînes dans le coffre.
France	<ul style="list-style-type: none"> ■ Obligatoires aux endroits signalés par un panneau de signalisation ad hoc.
Italie	<ul style="list-style-type: none"> ■ Obligatoires aux endroits signalés par un panneau de signalisation ad hoc. ■ Alternative : pneus neiges acceptés.
Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> ■ Jamais obligatoires.
République Tchèque	<ul style="list-style-type: none"> ■ Obligatoires aux endroits signalés par un panneau de signalisation ad hoc.

■ L'équipement indispensable

Voici l'équipement qui pourra vous être grandement utile durant les périodes de grand froid :

- un gratte-glace ;
- une bombe de dégivrage des serrures ;
- une ou plusieurs couvertures en cas de panne.

■ Bon à savoir

- Evitez de mettre le frein à main en cas de grand froid. Le gel risquerait de paralyser celui-ci. Enclenchez de préférence une vitesse.
- Avant d'actionner vos essuies-glace, vérifiez qu'ils ne soient pas gelés sur votre pare-brise sous peine de risquer d'endommager leur moteur.
- Ne mettez pas de journal sur votre pare-brise pour éviter que celui-ci ne givre durant la nuit. Il risquerait de s'humidifier avant de geler et donc de coller sur votre pare-brise. Préférez plutôt un morceau de carton.

Bonne route !

